

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 75

présenté par

Mme Galzy, M. Allisio, Mme Auзанot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Bilde, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, M. Lottiaux, M. Loubet, Mme Martinez, M. Marchio, Mme Alexandra Masson, M. Mauvieux, M. Bryan Masson, Mme Lorho, M. Meizonnet, M. Meurin, Mme Menache, Mme Mélin, M. Muller, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli, M. Villedieu et Mme Sabatini

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 36, insérer l'article suivant:**

Dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport présentant l'évolution des conditions d'exercice et des conditions de vie des militaires et de leur famille.

Une attention particulière est portée notamment :

- sur la situation familiale et conjugale des militaires ;
- sur l'impact du métier de militaire sur leur conjoint, notamment en termes d'emploi et de mobilité ;
- sur l'impact du statut et du métier de militaire sur l'accès au logement ;

- sur l'évolution des ressources financières des militaires et de leur famille.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le dernier rapport détaillant les conditions de vie et d'exercice des militaires et de leur famille date de juin 2010. Cet amendement vise à demander une actualisation de ce rapport afin d'étudier et de mieux comprendre les différentes évolutions des conditions d'exercice et des conditions de vie des militaires et de leur famille 13 ans plus tard, notamment afin d'évaluer les impacts du *Plan Famille* ou encore du dispositif *Défense Mobilité*.

Les armées font face à un véritable problème de fidélisation et la publication d'un tel rapport permettrait d'approfondir la connaissance et la compréhension des situations vécues par les militaires et leur famille, en vue d'améliorer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement existants (le *Plan Famille*, *Défense Mobilité*, etc..).